



Communiqué de Presse

Le Conseil d'Administration de la société Lafarge Ciments SA, réuni le 14 juin 2011 sous la Présidence de Monsieur Mohamed Kabbaj, a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui sera convoquée extraordinairement à cet effet, la distribution d'un dividende exceptionnel fixé à 16,5 dirhams par action, à prélever sur les réserves facultatives disponibles et à verser d'ici la fin du mois d'août 2011.

Casablanca, le 15 juin 2011

Contact presse :

M. Jamal Hyabi

Tel : 0522 52 99 24

Email : jamal.hyabi@lafarge-maroc.lafarge.com

Le mahi - E d du 16/06/11